

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

## FRANCE.

M. le préfet de la Côte-d'Or vient de publier une circulaire contre le colportage des mauvais livres. Nous regardons comme un devoir de donner hautement notre approbation à cette mesure, qui fait honneur au premier magistrat de notre département. C'est maintenant à MM. les maires à faire en sorte que cette mesure si nécessaire ne reste pas à l'état de lettre morte. Nos campagnes sont inondées de colporteurs, dont plusieurs ne reculent devant aucun moyen pour grossir leurs bénéfices. Les livres les plus infâmes sont vendus par eux à vil prix ; et ces livres trouvent, malheureusement, toujours des acheteurs. C'est-là une peste publique que les dépositaires de l'autorité doivent constamment tendre à extirper, en faisant usage des armes que la législation a mises entre leurs mains. *Ami de la Religion.*

## PRUSSE.

—En parlant du Jubilé épiscopal de Mgr. de Münster, un journal catholique d'Allemagne se plaît à énumérer les actes sacramentels que le vénérable pasteur a, pendant sa longue carrière, accomplis dans son diocèse. Plus d'un million de catholiques ont reçu de sa main le sacrement de confirmation ; il a ordonné 3,173 prêtres, et conféré les ordres inférieurs à plus de 10,000 candidats. Plusieurs des prêtres ordonnés par lui sont parvenus à l'épiscopat, entre autres le défunt comte de Spiegel, archevêque de Cologne, et son illustre successeur, Clément-Auguste ; l'évêque de Liège, Cornille VanBommel ; le nouvel évêque de Paderborn, François-Drepper ; l'évêque-suffragant et vicaire apostolique d'Osnabrück, Charles-Antoine Lüpke. Il a de plus sacré cinq évêques ; son vénérable frère Clément-Auguste, le défunt évêque de Trèves, Joseph de Hammer ; le défunt évêque de Paderborn, Richard Dammers, l'évêque de Curium et vicaire apostolique de Hollande, baron de Wykerslooth, et l'évêque d'Hébron, son suffragant actuel, François-Antoine Melechers. *Ami de la Religion.*

—L'on mande de Silésie, que le curé de Reichembach a repris possession au nom de la paroisse catholique, de l'ancienne église d'un monastère qui, depuis trente-cinq ans, était abandonnée. Il prenait ainsi les devans sur les schismatiques hongrois, qui, s'ils parvenaient à s'établir dans la ville, ne manqueraient pas de la demander pour y célébrer leur culte. Le 15 et le 16 août dernier, les sectaires se sont réunis à Breslau, en un prétendu synode provincial. L'on s'y est longuement disputé sur la rédaction des articles du symbole de Leipsick, mais sans parvenir à s'entendre ni sur leur sens ni sur leur rédaction. Depuis lors, Jean Ronge a repris le cours de ses voyages apostoliques, marqués par bien des vicissitudes contraires. A Oppeln, il a été salué par des huées, accompagnées d'une grêle de pierres. La même avanie lui était arrivée quelques jours auparavant à Grotkau. Plus heureux à Offenbach, s'il faut en croire les feuilles protestantes, il aurait été accueilli avec enthousiasme par une partie de la population, qui, d'après ces journaux, se leissaient fouler aux pieds des chevaux pour obtenir une poignée de main de ce nouveau réformateur. *Ami de la Religion.*

## NÉVÈRE.

Munster.—Les annales de l'Eglise ne nous avient jusqu'ici transmis le souvenir que d'un seul fait semblable à celui que nous venons de célébrer : encore faut-il, pour le retrouver, remonter jusqu'à saint Rémi, archevêque de Reims, qui, comme notre évêque, porta pendant plus d'un demi-siècle la houlette pastorale. C'est le 6 septembre 1795 que Mgr. de Droste fut sacré évêque-suffragant de Munster, par l'archevêque Maximilien-François, électeur de Cologne et évêque de Munster, fils de la grande impératrice Marie-Thérèse. La carrière épiscopale du suffragant, depuis titulaire du diocèse, a été pleine de vicissitudes, de tribulations, mais aussi de fruits de bénédiction pour son Eglise ; et c'est pour en consacrer le souvenir que ce jubilé extraordinaire a été solennisé dans nos murs avec un éclat qui passe toute description. Pendant que la magnifique procession, qu'un grand nombre d'évêques et de prélats étrangers honoraient de sa présence, passait devant l'hôtel patrimonial des comtes de Droste-Vischering, le vénérable confesseur Clément-Auguste, archevêque de Cologne, dont la faible santé ne lui permettait pas de se mêler à cette sainte réunion, s'était fait porter à la fenêtre de son appartement, d'où, les yeux pleins de larmes, il contemplait le cortège triomphal de son frère. Sa pensée se reportait sans doute sur la différence de cette imposante cérémonie, et de l'enlèvement nocturne dont il avait été la victime. Le banquet offert par la ville, et préparé au palais du roi, fut servi à six cents couverts, et la journée se termina par la plus magnifique illumination, à laquelle se prêtait merveilleusement la localité de la cité. Des milliers de lampions de diverses couleurs, éclairaient la place de la cathédrale. Tous les clochers, toutes les tours de l'antique cité resplendissaient au loin dans la contrée, et y proclamaient en quelque sorte l'amour et la vénération que portait le troupeau à son vénérable pasteur.

Sous l'ancien règne, et au commencement même du règne actuel, cette grande manifestation de la puissance pastorale sur le cœur des peuples catholiques, outre qu'elle eût effusé le préjugé protestant, eût sans doute paru un danger politique que l'on se serait empressé de prévenir en renfermant la solennité entre les murs de la cathédrale. Il n'en est plus de même aujourd'hui que le roi ne peut être trompé sur les véritables dispositions de ses peuples catholiques envers son auguste personne. Aussi S. M. a-t-elle voulu prendre sa part de la fête et des honneurs rendus au doyen de l'épiscopat catholique, en lui faisant présenter de sa part les insignes de l'Aigle noir, le premier des ordres de son royaume. *Ami de la Religion.*

## ALLEMAGNE.

—On lit dans le *Mercur de Souabe* :

« M. Ronge est arrivé à Ulm, et a été reçu avec transport par une foule de curieux. Des membres de la municipalité et plusieurs autres notabilités de la ville s'étaient assemblés, et ont offert une couronne de fleurs à M. Ronge, qui a adressé quelques paroles à l'assemblée. »

Au sujet de ce voyage, un harmonien de Stuttgart écrit à la *Démocratie pacifique* que « M. Ronge est un fort grand homme, qui met toute l'Allemagne en rumeur, fait oublier Strauss et Schelling, et montre dans toute sa splendeur la cité nouvelle de Dieu. Les peuples, poursuit cet harmonien, qui n'est pas moins naïf que ses correspondants de France, les peuples accueillent le réformateur avec ivresse, et reconnaissent en lui le *Christophe Colomb du monde religieux*, parce qu'au lieu d'assigner à la *Faï* la première place, comme le faisaient presque tous les partis chrétiens jusqu'ici, il lui substitue l'*Amour*, avec toutes ses conséquences sociales. » Ce qui est un coup de génie dont on s'étonne, quand on pense que M. Ronge n'a pas 33 ans ; mais, ajoute l'harmonien, M. Ronge a beaucoup vécu.

Il ne faut pas cependant croire que Ronge marche toujours sur un chemin de roses. Bien au contraire, s'écrie le correspondant de la *Démocratie pacifique*, et même « les débris de ce parti haineux, qui s'appelle catholique romain, n'épargnent rien pour arrêter ses triomphes. Excommunications, émeutes, torrents de calomnies, rien ne répugne à ce parti. » Mais qu'il y prenne garde : Si jamais il pouvait fanatiser un individu jusqu'à attenter aux jours du terrible lutteur, il n'aurait certes fait que hâter sa ruine complète. »

L'harmonien nous apprend ensuite que Ronge se rend à Constance et dans le Brisgau, où se prépare une défection générale au sein du clergé et de la population catholique :

Ronge finira peut-être par venir en France, et qui sait si ce n'est pas à lui qu'il est réservé de poser enfin la première pierre du phalanstère sur la base de l'*Amour* ? Nous croyons que la *Démocratie pacifique* l'espère un peu, et voici la réponse qu'elle fait dans sa petite correspondance au néophyte *fou-rrière-rongien*, qui lui écrit ces belles choses : « M. G., à Stutt. Bravo ! bravissimo ! — Vous voyez bien qu'elle tourne !... — En vérité, nous vous le disons, la lumière se fait de toute part, — Courage, frère ! tout sera compté, et l'heure des grandes choses n'est pas loin de nous. » *Univers.*

## ILES MARQUISES.

—Une nouvelle affligeante, contenue dans ce numéro, est la confirmation du naufrage du brick *Marie-Joseph*, appartenant à la société de Picpus, et de la perte duquel nous avons déjà parlé. Voici ce qu'annoncent les directeurs des *Annales* :

« Après trois ans de silence et d'incertitude sur le sort de Mgr. Rouchouze nous sommes forcés de dire qu'il ne nous reste plus d'espérance. .. Aujourd'hui que les recherches les plus actives n'ont pu remettre sur la trace du vaisseau disparu, après qu'on a vainement exploré les détroits, qu'on a interrogé sans succès les navigateurs, et demandé des renseignements à tous les ports sans obtenir une seule réponse favorable, il faut bien se résigner à en conclure que le *Marie-Joseph* aura sombré au cap Horn. »

Nous lisons aussi dans une lettre écrite par un membre de la société de Picpus :

« Convaincu que nous avons un grand malheur à déplorer notre supérieur-général, par une circulaire, a demandé pour Mgr. de Nilopolis, pour les sept Prêtres, les sept Catéchistes et les neuf Religieuses qui l'accompagnaient, les prières d'usage pour les membres de la Congrégation décédés. Dans la même persuasion, le Saint-Siège vient de nommer Vicaires-Apostoliques deux de nos pères qui sont actuellement aux Marquises : l'un, M. Duboize, avec le titre d'Evêque d'Arathie, aura sous sa juridiction l'Archipel Sandwich ; l'autre, M. Baudichon, a le titre d'Evêque de Basilinopolis, et les Iles Marquises, Tahiti, Gambier, etc., formeront son vicariat apostolique. Le père Baudichon, vû l'incertitude qui régné toujours sur le sort du *Marie-Joseph*, aura provisoirement la qualité de coadjuteur de Mgr. de Nilopolis. Nous n'avons reçu aucune nouvelle officielle ; mais quelle conjecture peut nous autoriser à conserver encore de l'espoir ? » *Propagateur Catholique.*

## TERRÉ DE VAN DIEMEN.

*Sœurs de la Charité.*—Le digne évêque de Hobartown a fait un appel aux catholiques de la terre de Van Diemen en faveur des sœurs de la charité, dont l'introduction dans cette colonie est en contemplation dans l'esprit de Sa Grandeur. Ce qui suit est un extrait du très Rév. évêque à ces diocésains. « Mes très chers frères, c'est avec la plus grande joie que je vous annonce que nous avons, avec votre coopération, l'occasion favorable d'établir une maison de Sœurs de la Charité dans cette colonie. Cette institution, par le secours du Ciel est calculée pour produire les plus grands avantages, et attirer les bénédictions les plus abondantes non seulement sur celui qui est libre, mais aussi sur celui qui est esclave ; sur l'orphelin, sur la veuve, le malade, l'affligé, et pour répandre partout où elle sera établie la douce odeur d'une piété sincère, et d'une bienveillance désintéressée. Car la religion pure et sans tâche aux yeux de notre Père, Dieu consiste à visiter les orphelins, et les veuves dans leur affliction et à se conserver pur de la contagion du siècle présent, St. Jacques 1. 27. Nous nous flattons que vous recevrez cette nouvelle avec un sensible plaisir. Voici le plan que je vous propose pour le commencement de cette institution, 1<sup>o</sup>. que l'on bâtit dans un endroit convenable, une maison propre et décente, capable de loger cinq à six sœurs de la charité, jusqu'à ce qu'il plût à la Divine Providence de don-